

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI est un technicien qui réalise la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification des équipements existants qu'à l'installation et à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Deux impératifs sont importants pour lui : le trio santé-sécurité environnement et la qualité.

### Débouchés

Le technicien peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipements industriels ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le bois, le papier-carton, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques.

Les conditions d'exercice diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseur par exemple).

#### Métier(s) accessible(s) :

- ajusteur(euse)-monteur(euse)
- ascensoriste
- électromécanicien(ne)
- technicien(ne) de maintenance industrielle

### Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Maintenance industrielle.

#### Qualités requises :

- esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse
- sens des responsabilités et de l'exigence de la qualité
- esprit d'équipe, qualités relationnelles
- autonomie
- être polyvalent

### Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre</b>	-	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>105</b>	<b>84</b>	<b>78</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>39</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>39</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

Les activités de maintenance se traduisent par des interventions sur des équipements très variés qui supposent des connaissances scientifiques et techniques relatives tant aux systèmes eux-mêmes qu'à leur fonctionnement.

La formation professionnelle aborde par conséquent de nombreux domaines tels que l'électricité, les automatismes, l'hydraulique, la pneumatique, la mécanique.

Il s'agit pour l'élève de réaliser la maintenance corrective et la maintenance préventive tout en mettant en œuvre des améliorations et des modifications.

L'intégration de nouveaux biens et la communication avec les utilisateurs et les clients au sein d'une équipe font aussi partie de la formation professionnelle.



**i** Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- d'intégrer comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des équipements grandeurs réelles (dimensions, poids, puissance) dont ne disposent pas bien souvent les établissements de formation ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services et les utilisateurs du bien ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

**i** Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Analyse et exploitation de données techniques	3
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	2
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	2
E2 : Epreuve d'analyse et préparation d'une activité de maintenance	3
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise	
Sous-épreuve E31 : Surveiller, améliorer, modifier les équipements	2
Sous-épreuve E32 : Intervention sur un équipement mécanique	3
Sous-épreuve E33 : Maintenance d'un système automatisé	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5

Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

**i** StatistiquesAcadémie de Montpellier

En 2017 : 183 candidats inscrits, 183 présentés, 128 admis (soit 69,95% de réussite).

En 2018 : 193 candidats inscrits, 192 présents, 129 admis (soit 67,19% de réussite)

En 2019 : 204 candidats inscrits, 202 présents, 130 admis (soit 64,36 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 354 candidats présents, 267 candidats admis (soit 75,4% de réussite).

En 2019 : 310 candidats présents, 227 candidats admis (soit 73,2% de réussite).

**i** Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en BTS. Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Génie des équipements agricoles
- BTS Maintenance des systèmes (option A, C)
- Formation complémentaire (FC) Technicien ascensoriste
- MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques
- MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)
- Technicien de maintenance des ascenseurs
- Technicien de réparation des ascenseurs



Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

## Ou se former en Occitanie

### Académie de Montpellier

- 11 **Carcassonne**  
Lycée professionnel Jules Fil (*Public*)
- 11 **Narbonne**  
Lycée professionnel Louise Michel (*Public*)
- 30 **Alès**  
Lycée privé des métiers La Salle (*Privé*)
- 30 **Bagnols-sur-Cèze**  
Lycée professionnel Albert Einstein (*Public*)
- 30 **Beaucaire**  
Lycée professionnel Paul Langevin (*Public*)
- 30 **Nîmes**  
Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)
- 34 **Béziers**  
CCI Sud Formation CFA LR - Béziers - Saint Pons (*Consulaire*) **A**
- 34 **Montpellier**  
Lycée professionnel Mendès France (*Public*)
- 34 **Sète**  
Lycée professionnel Joliot Curie (*Public*). Possibilité de convention avec la Marine nationale
- 66 **Perpignan**  
Lycée P. Picasso (*Public*)
- 66 **Prades**  
Lycée Charles Renouvier (*Public*)

### Académie de Toulouse

- 09 **Lavelanet**  
Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (*Public*)
- 12 **Rodez**  
Lycée professionnel Alexis Monteil (*Public*)
- 12 **Saint-Affrique**  
Lycée polyvalent des métiers Jean Jaurès (*Public*)  
Lycée polyvalent des métiers Jean Jaurès **A**
- 31 **Beauzelle**  
Pôle formation – UIMM Occitanie **A**
- 31 **Blagnac**  
Lycée polyvalent des métiers Saint-Exupéry (*public*)
- 31 **Colomiers**  
Lycée professionnel des métiers Eugène Montel (*Public*) - Possibilité de convention avec la Marine nationale
- 31 **Gourdan-Polignan**  
Lycée des métiers Paul Mathou (*Public*)
- 31 **Muret**  
Lycée des métiers Charles de Gaulle (*Public*)

- 31 **Toulouse**  
Lycée professionnel Roland Garros (*Public*)  
Lycée professionnel Georges Guynemer (*Public*)  
Lycée professionnel Saint-Joseph (*privé*)  
Lycée polyvalent Déodat de Séverac (*Public*)
- 32 **Nogaro**  
Lycée des métiers d'Artagnan (*Public*)
- 32 **Samatan**  
Lycée des métiers Clément Ader (*Public*)
- 46 **Cahors**  
Lycée des métiers G. Monnerville (*Public*)
- 65 **Bagnères de Bigorre**  
Lycée polyvalent et des métiers Victor Duruy (*Public*)
- 81 **Albi**  
CFA des compagnons du devoir et du Tour de France de Midi-Pyrénées **A**
- 81 **Albi**  
Lycée polyvalent Louis Rascol (*Public*)
- 81 **Castres**  
Lycée polyvalent Borde Basse (*public*) - Possibilité de convention avec la Marine nationale  
Lycée professionnel des métiers De La Salle (*Privé*)
- 82 **Monteils**  
Lycée polyvalent Claude Nougaro (*Public*)

**A** Formation en apprentissage

## En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Parcours « Les métiers de la mécanique »
- Fiches métiers « Mécanique dans l'industrie et les services »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)



Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

